

ACTION
SUITE A DONNER

LINDSAY

CONFIDENTIEL

DE LSBON XMGR0649 15MAR91

A EXTOTT ADA

DISTR ACB APD ABD ADAP APG

REF V/TEL ADA0062 04MAR

ACC	DATE
FILE	DOSSIER
3-1-15	
LOG	514
02-	

RECEIVED - REÇU

MAR 18 1991

ADA

---AFFECTATION DE PERSONNEL HOMOSEXUEL

(A) LEGISLATION PORTUGAISE NE REFERE PAS EXPLICITEMENT A HOMOSEXUALITE MAIS CODE PENAL PORTUGAIS PEUT INDIRECTEMENT REFERER A ACTIVITE D AILLEURS TANT HETEROSEXUELLE QU HOMOSEXUELLE LORSQU IL PREVOIT DES PIENES POUR CEUX AUI ONT DES RELATIONS SEXEULLES AVEC MINEURS (DE MOINS DE 16 ANS) OU QUI FONT USAGE DE VIOLENCE POUR PARVENIR A DES RELATIONS SEXUELLES AVEC AUTRUI, PEU IMPORTE L AGE DANS CE DERNIER CAS. HOMOSEXUALITE N EST DONC PAS ILLEGALE EN TANT QUE TELL NI ACTIVITE HOMO OU HETEROSEXUELLE LORSQU IL Y A CONSENTEMENT DE PART DES PERSONNES IMPLIQUEES, SAUF SI ELLES SONT MINEURES. TOUS, HOMMES OU FEMMES, HOMOSEXUELS ET HETEROSEXUELS, SONT SOUMIS AUX MEMES LOIS AINSI QU AU PRINCIPLE LEGAL QUI VEUT QUE CIT CE QUI N EST PAS INTERDIT EST CONSENTI FINCIT.

(B) EN PRINCIPE, NON. DANS UN CAS SEMBLABLE IL EST TOUTEFOIS PROBABLE QUE ENTOURAGE A UN CERTAIN IMPACT. TOUT DEPENDRAIT EGALEMENT DANS UNE LARGE MESURE DE PERSONNALITE DU SUJET CONCERNE ET DE

A0052513_1-001346

PAGE DEUX XMGR0649 C O N F I D E N T I E L

SA(S)MANIERE(S)D ETRE ET D AGIR.UN MINIMUM DE DISCRETION
ET UN CIT STYLE FINCIT UN PEU RESERVE EN LA MATIERE POURRAIENT
SANS DOUTE FACILITER ACCOMPLISSEMENT DES TACHES.A SAVOIR SI
IMPACT SERAIT LE MEME POUR TOUS LES POSTES DANS MISSION,IL EST
PROBABLE QUE REPONSE EST NEGATIVE DANS MESURE OU CIT DEGRE D
EXPOSITON FINCIT OU NIVEAU DE RESPONSABILITES DOIVENT AVOIR AUSSI
UN CERTAIN IMPACT MAIS QUI NOUS EST DANS L ABSTRAIT,DIFFICILE A
EVALUER SANS EXEMPLES OU CAS PRECIS.IL EST SUR QUE SI UN PROBLEME
SERIEUX SURVEINT,IL SERA PLUS DIFFICILE A RESOUDRE DANS UNE PETITE
MISSION COMME CELLE DE LISBON.UN AUTRE ASPECT SIGNIFICATIF ET
POUVANT COMPLIQUER SITUATION EST PRESENCE D UN(E)PARTENAIRE VIVANT
AVEC EMPLOYE(E)HOMSEXUEL(LE).C EST UNE DIMENSION OU DONNEE QUI
DOIT ETRE CLARIFIEE DES AVANT LE DEPART.

(C)SI LA PERSONNE N EST QU HOMOSEXUEL(LE)PRESUME(E),NOUS NE
CROYONS PAS QU ELLE AURAIT DES PROBLEMES PARTICULIERS COMPTE
TENU DE TOLERANCE QUI PREVOUT EN CETTE MATIERE DANS SOCIETE
PORTUGAISE.TOUTEFOIS,IL EN SERAIT SANS DOUTE AUTREMENT SI PERSONNE
HOMOSEXUELLE ETAIT AGRESSIVE DANS AFFIRAMTION DE SA DIFFERENCE CAR
ALORS ELLE HEURTERAIT ELEMENT DISCRETION QUI FAIT PARTIE DE
APPROCHE SOCIO-CULTURELLE PORTUGAISE DANS CE DOMAINE.

CCC/175 181050Z XMGR0649